

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs

Témoignages des pionniers des relations franco-québécoises

17 février 2014

Québec

Intervieweur : Robert Trudel

Interviewé : Claude Morin

00:00:20:25	
00:00:22:09	Robert Trudel : En 1963, vous êtes nommé, par le premier ministre Jean Lesage, sous-ministre du nouveau ministère des Affaires fédérales-provinciales.
00:00:30:27	Ce n'est qu'en 1967 que le ministère est devenu formellement chargé des relations internationales, et a vu son nom changé en Ministère des affaires intergouvernementales. Mais, dès le début, le Ministère s'est occupé du sujet, c'est-à-dire des affaires internationales, en fait à compter de l'automne 1964.
00:00:49:20	
00:00:50:22	Je voudrais vous demander quelle place occupaient alors les relations du Québec avec la France à ce moment-là ?
00:00:57:28	Claude Morin : Il faut que je précise quelque chose ici. J'étais sous-ministre d'un ministère qui relevait du premier ministre qui s'appelait Ministère des affaires fédérales-provinciales. C'était une innovation au Canada, il n'y en avait pas ailleurs, dans d'autres provinces.
00:01:12:07	La fonction du ministère, c'était de coordonner les relations du Québec avec l'administration fédérale en général.
00:01:23:08	En somme, quand il y avait des problèmes, qu'ils soient d'ordre constitutionnel, administratif, financier... il y avait des chances que ça rebondisse chez moi, parce que j'avais la vue... Pas chez moi personnellement, mais dans mon ministère, parce qu'on avait la vue d'ensemble.
00:01:37:26	C'est comme ça que le ministère a été amené, à la fin de 64, à s'occuper des relations internationales, plus précisément du début des rapports avec la France, parce que ça mettait en cause Ottawa, qui avait des objections à certaines façons du Québec de procéder. C'est moi qui ai été chargé, par la fonction que j'avais comme sous-ministre des affaires fédérales-provinciales, de m'occuper de divers dossiers qui concernaient d'autres pays, dont notamment la France.
00:02:11:10	Avec le temps, à mesure que d'une part, les relations avec la France se sont amplifiées, parce qu'il y a eu des accords en éducation, ensuite en culture, et dans un tas d'autres domaines, et que aussi, le Québec s'est intéressé à d'autres pays, a organisé des missions à l'étranger, etc. Donc il y a eu de plus en plus d'activités internationales qu'on coordonnait, parce que chaque fois, ça créait des emmerdements avec Ottawa
00:02:41:21	et j'étais celui qui devait trouver des solutions en faisant avancer le Québec. C'était ma fonction et je relevais, comme je l'ai dit, directement du premier ministre, qui, d'ailleurs, a conservé, quand c'est Daniel Johnson qui est arrivé au pouvoir, il a conservé le ministère. Jean-Jacques Bertrand aussi et Robert Bourassa aussi.
00:03:04:17	J'ai été le sous-ministre, à titre de responsable des relations fédérales-provinciales, et ensuite intergouvernementales, je vais revenir à ça, responsable de ça toutes ces années-là, avec ces premiers ministres-là, de 63 à octobre 71.

00:03:21:24	RT : D'accord, je vous remercie. Vous avez parlé du début des relations franco-québécoises dans les années 60 et de votre rôle au ministère des affaires fédérales-provinciales en tant que sous-ministre, mais quel rôle jouaient les autres ministères, qui étaient dans certains cas assez actifs ? Je pense au ministère des Affaires culturelles, à celui de l'Éducation, celui de la Jeunesse et celui de l'Industrie et du Commerce ?
00:03:49:23	CM : Là vous parlez de quelle année, là ?
00:03:50:27	RT : Je parle des années 60, de 63 jusqu'à 70 environ.
00:03:56:18	CM : Bon, alors... Au début, disons qu'on est en 64, en 63-64, c'est surtout le ministère de l'Éducation qui organise, avec la France, des programmes d'échange. C'est ça qui va devenir, par la suite, le cadre de l'accord franco-québécois en matière d'éducation qui sera signé en février 65.
00:04:22:26	En même temps que le ministère de l'Éducation s'intéresse à des rapports plus poussés avec la France, dans tous les domaines, des échanges de professeurs, je ne le sais pas, je ne me souviens pas du détail. En même temps que ça se passe, le ministère des Affaires culturelles, lui aussi, avec Pierre Laporte et Guy Frégault, s'intéresse à des rapports culturels plus poussés avec la France. Ça avait même été une des préoccupations de Georges-Émile Lapalme.
00:04:54:26	Donc un autre ministère s'y intéresse. Ensuite, de fil en aiguille, je donne un exemple, le ministère de la Santé, qui s'appelait comme ça à l'époque, se pose des questions sur la façon d'administrer des choses, et sait qu'en France, il y a des expériences. Le ministère de la Santé serait intéressé à avoir des rapports plus suivis avec la France pour comprendre s'il n'y a pas des idées qu'on pourrait piger-là. Même chose pour les Richesses naturelles. En somme, là je parle toujours des années 64 à 67-68.
00:05:30:06	Il y a eu une diffusion, dans l'ensemble du gouvernement, d'un intérêt, par rapport, d'une part, à la France surtout, où il y avait des expériences qui s'étaient... auxquelles on s'était intéressé, et d'autre part, peut-être aussi dans d'autres pays.
00:05:47:18	Alors il y a eu une croissance, chez les ministères, d'un intérêt envers ce qui se passait à l'étranger. L'ouverture au monde, voir ce que les autres faisaient, et pas rien que la France. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Italie, enfin bon. Il y a eu tout un réseau de délégations qui a été formé, mais là, j'anticipe peut-être.
00:06:08:19	Alors, ça, c'est important de le dire, parce que ça modifie la structure du gouvernement du Québec. C'est que jusqu'à... À un moment donné, c'est Daniel Johnson. Sous Daniel Johnson, c'est lui qui m'est arrivé avec cette idée-là.
00:06:26:10	On est en 66. Il vient d'être élu, à l'automne. Il me dit : « Claude, comment ça se passe quand un ministre veut aller à l'étranger pour faire une mission ? » Bien, j'ai dit : « Je suppose qu'il vous le dit et qu'il part avec son programme. »
00:06:47:24	Il dit : « Non, ils ne me le disent pas. J'apprends à un moment donné qu'ils sont partis à l'étranger. C'est arrivé avec Jean-Noël Tremblay à un moment donné, qui est allé en France. Qu'est-ce qu'il fait là ? »

00:06:57:03	<p>Il dit : « Est-ce qu'ils vous en parlent, à vous ? »</p> <p>J'ai dit : « Non, il n'y a aucune raison de m'en parler s'il n'y a pas de problème avec Ottawa. »</p> <p>Alors Daniel Johnson a dit : « Ça n'a pas de bon sens. En somme, dans le gouvernement du Québec, n'importe qui, un ministre ou un sous-ministre, un directeur général, peut avec son budget, décider de faire une mission en France ou ailleurs. Je risque de ne pas le savoir, puis je cherche ce qu'ils vont dire. Il faudrait coordonner ça. »</p>
00:07:25:08	<p>Ça a commencé par une préoccupation de coordination des paroles, des actes, des engagements des ministres par rapport... et d'autres, par rapport à d'autres pays, notamment la France.</p>
00:07:36:24	<p>Ensuite de ça, là, il est arrivé pour parer au plus pressé. Je m'en souviens comme si c'était hier de ça. Il a dit : « Vous allez me préparer ce qu'on appelait à l'époque un arrêté en conseil, c'est-à-dire un décret, pour dire que les dépenses de tout ministre à l'étranger seront remboursées sur présentation d'une lettre du premier ministre qui l'autorise à faire le voyage en question. » Alors là, il prenait le contrôle.</p>
00:08:03:10	<p>Mais après ça, il m'est arrivé avec ceci. Il dit : « Il faut organiser ça autrement. Il faut que votre ministère... » Il y avait André Patry aussi, qui contribuait à sa réflexion... « Il faut que le ministère des Affaires fédérales-provinciales prenne en charge la coordination formellement des relations du Québec avec l'étranger, où que ce soit dans le monde. » Et c'est comme ça que l'idée... on n'avait pas de nom, à l'époque. Comment on va appeler ce ministère-là ?</p>
00:08:29:19	<p>Je pense qu'on a trouvé, dans le vocabulaire des Nations Unies, le mot <i>intergouvernemental</i>, et puis, parfait. Alors... Et en avril 67, le ministère des Affaires fédérales-provinciales est devenu le ministère des Affaires intergouvernementales.</p>
00:08:47:27	<p>Et là j'ai eu, pas une dispute, mais des échanges assez vifs avec Daniel Johnson. J'ai dit : « Monsieur Johnson, OK, vous voulez faire ça, mais moi, il y a quelque chose que je ne veux pas. Je vous le dis. Je ne veux pas que le nouveau ministère dont je suis, et si vous êtes d'accord, je serai encore le sous-ministre, soit chargé de l'administration des programmes d'échange. Pas plus qu'actuellement on est chargés de l'assurance-maladie parce qu'on s'occupe de rapports avec Ottawa.</p>
00:09:16:23	<p>Je veux que les... Je tiens à ce que l'administration des programmes, et je dirais la conception des programmes, relève des ministères. Moi, je ferai la coordination politique si besoin est. Mais je ne veux pas administrer tout ça. » J'ai été obligé, quand même, d'accepter... Alors il a été d'accord là-dessus, surtout que ça permettait aux ministères qui étaient intéressés à mousser leurs rapports avec l'étranger, à penser à des initiatives. Tandis que si ça avait été tout centralisé dans le nouveau ministère, les fonctionnaires là-bas auraient attendu des suggestions venant de nous, peut-être, je ne le sais pas.</p>
00:09:56:00	<p>Mais là où je n'ai pas réussi, c'est Johnson qui avait raison, pour les délégations du Québec à l'étranger, là j'ai parlé des programmes d'échange, mais les délégations du Québec à l'étranger, il a tenu à ce qu'elles soient sous l'autorité du ministère des Affaires intergouvernementales.</p>

00:10:15:02	C'est ainsi que lui est devenu, comme ministre, et moi-même comme sous-ministre, responsable des délégations du Québec à l'étranger. Il y avait aussi une autre raison qui n'est pas connue du grand public. Quand un délégué général était nommé à l'étranger, ou délégué, je parle toujours des années 64-65, il était nommé par, évidemment, décret du conseil des ministres, donc si on veut, par le premier ministre, et ça a créé un problème qui était le suivant :
00:10:48:02	c'est que les délégués qui venaient de temps en temps à Québec, pour des raisons quelconques, ceux qui étaient à l'étranger, évidemment, par définition, quand ils venaient ici, c'était automatique, ils demandaient à voir leur patron, le premier ministre.
00:11:03:24	Et à un moment donné, le premier ministre a accepté une fois ou deux et là, Johnson trouvait, avec raison, que ça n'avait pas de sens que quelqu'un qui est délégué à l'étranger, qui est au fond, un fonctionnaire du gouvernement, au-dessus duquel il y a un directeur général, peut-être, à Québec, un sous-ministre adjoint, un sous-ministre et un ministre, voie le premier ministre au passage, comme si c'était son patron immédiat.
00:11:36:11	C'était aussi une préoccupation de Johnson, mais ça, vous ne la trouverez pas expliquée... J'en ai peut-être parlé dans un de mes livres. Mais en tous cas, je le dis, c'était très terre-à-terre.
00:11:45:06	Il y a souvent des décisions qui se prennent dans des gouvernements, ça j'ai appris ça, et d'ailleurs, ça m'est arrivé à moi-même, pour des raisons que quand elles ne sont pas connues de l'extérieur, les gens qui analysent ça, les politicologues, trouvent des grandes considérations alors que c'est souvent des faits très anodins ou pas anodins, mais triviaux, qui déterminent des décisions qui deviennent importantes.
00:12:14:03	RT : D'accord. Je vous remercie Monsieur Morin. Je crois que votre explication nous permet de mieux comprendre les débuts de la coordination au gouvernement du Québec en ce qui concerne les relations internationales et particulièrement celles avec la France.
00:12:27:07	Maintenant, je voudrais, si vous l'acceptez, que l'on parle un peu du général de Gaulle. Plusieurs analystes, professeurs, chercheurs et historiens prétendent que c'est la France, sous l'impulsion du général de Gaulle, qui a permis au Québec d'assurer une présence sur la scène internationale.
00:12:44:15	Quand vous avez commencé à rédiger les discours du premier ministre Jean Lesage, dès 1960, est-ce que vous connaissiez l'existence de l'appel du général de Gaulle aux Canadiens-français du 1 ^{er} août 1940, du passage du général à Québec et à Montréal en juillet 1944 et du voyage officiel du président de la République française à l'époque, Charles de Gaulle, à Québec et à Montréal en avril 1960 ?
00:13:10:28	Je vous pose cette question-là parce que plusieurs personnes ont l'impression que l'intérêt de de Gaulle vis-à-vis le Québec, s'est exprimé une seule fois, en juillet 1967, lors du voyage que tout le monde connaît.
00:13:33:12	Mais en ce qui vous concerne, compte tenu du parcours que vous aviez fait, compte tenu de vos responsabilités comme... auprès du premier ministre Jean Lesage, est-ce que ces événements, ces actions de de Gaulle au Québec même, ou vis-à-vis les Québécois, est-ce que vous le saviez à l'époque ?

00:13:55:22	CM : Il faut que je vous réponde de la façon suivante. J'ai été le rédacteur des principales... des discours de Lesage, pour des raisons que je ne raconte pas, ce serait trop long. De 1900... de l'automne 60 à juin 66. Donc j'ai écrit des dizaines de discours.
00:14:17:15	C'est une des raisons pour lesquelles il m'a demandé d'être sous-ministre. Il voulait être sûr que je ne serais pas trop loin pour ses discours. Non, mais c'est comme ça que ça se passe ! Parce que je ne connaissais pas le domaine des relations fédérales-provinciales. J'ai appris sur le tas.
00:14:32:24	Alors, quand j'écrivais les discours, dans les années 60-61-62, je suis obligé de répondre à votre question : non.
00:14:40:27	De Gaulle n'était pas du tout dans l'image. Peut-être que moi je savais qu'il était venu, mais je veux dire les sujets dont je traitais dans les discours n'avaient aucun rapport avec de Gaulle ou la France, sauf quand on a ouvert la délégation du Québec en octobre 61. Là, il y a eu une série de discours qui ont été préparés de circonstances, où là, il était beaucoup question de la France, mais à part ça, je ne pense pas qu'il soit fait allusion, bien là, je n'ai pas la mémoire qu'il faudrait, là, mais dans ces discours-là, sauf ceux de Paris, pour la délégation, quand elle a été ouverte, je ne crois pas qu'il y ait de mention de de Gaulle ou même de la France, jusqu'à 64-65.
00:15:34:19	RT : D'accord, eh bien, je vous en remercie. Non mais ça, c'est très important parce que je pense que notre perception mérite d'être mise à niveau, c'est le moins qu'on puisse dire.
00:15:44:20	CM : Je tiens quand même à signaler qu'il y a un ensemble de sept ou huit discours que Lesage a faits à Paris en octobre 61. Là, on a parlé des relations franco-québécoises et puis, beaucoup. Mais dans les autres discours, non.
00:15:57:10	RT : D'accord. Eh bien, je vous en remercie beaucoup. En 1965, on observe la réalisation de trois actes très structurants des relations franco-québécoises. Il y a le 27 février 1965, qui est assez important, vous y avez fait référence d'ailleurs dès le début de notre entrevue.
00:16:15:10	Les représentants du gouvernement du Québec et de celui de la France apposent leur signature à une entente en matière d'éducation, qui prévoit notamment l'échange d'instituteurs et de professeurs ainsi que la formation de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, qui est un instrument-clef des relations entre la France et le Québec.
00:16:40:05	L'autre acte structurant, c'est le 12 avril 1965, le ministre de l'Éducation d'alors, Paul Gérin-Lajoie énonce devant le corps consulaire à Montréal, ce que l'on a désigné comme la doctrine Gérin-Lajoie, c'est-à-dire l'exercice sur le plan externe des compétences internes du Québec.
00:16:58:02	Et le 24 novembre 1965, c'est une entente en matière de culture que signaient les gouvernements de la France et du Québec.
00:17:06:15	S'agissant des deux ententes, celle sur l'éducation et celle sur la culture, est-ce que vous avez été associé à leur conception et à leur rédaction ? Je parle de l'entente sur l'éducation et celle sur la culture.
00:17:21:02	CM : D'accord. Je n'ai pas été associé à la rédaction, parce que la première entente, celle de février 65, c'était l'officialisation de rapports de fonctionnaires. Ça n'avait pas le format d'un accord international : « Attendu que »... Il y avait... Oui, mais je veux dire, ce n'était pas du tout dans le format solennel qu'on a donné à ces textes-là par la suite. Donc, je n'ai pas du tout participé à la rédaction ni au contenu.

00:17:57:17	J'ai eu des difficultés avec Ottawa, cependant. Énormément. Ça a été mon premier grand débat, là, avec Ottawa, sur cet accord-là, celui du mois de février 65, qu'Ottawa voulait, avant qu'il soit signé, avaliser. Ottawa réclamait que la signature entre la France et le Québec ait lieu mettons à Ottawa, ou en présence d'un ministre fédéral, des Affaires extérieures, et de toute façon, avec sa permission.
00:18:31:03	Ça, je me suis débattu en disant que c'était dans le domaine de l'éducation, ça ne concernait pas Ottawa. On ne nuisait en rien à la politique étrangère du Canada. Non, on ne tolérerait pas que le gouvernement fédéral « avalise » l'affaire.
00:18:48:05	Effectivement, c'est ça qui est arrivé. L'accord a été signé et Ottawa a pris note, mais après, mais n'a pas... Ottawa ne s'est pas... je dirais... ne s'est pas opposé publiquement, ça aurait eu l'air fou, mais je sais, moi, par... qu'à l'interne, ils étaient furieux de voir qu'au fond, on avait signé un accord sans passer par toutes leurs exigences. Ça c'est février 65.
00:19:15:29	
00:19:17:17	Je vais revenir au discours de Gérin-Lajoie, mais je veux tout de suite passer à l'accord de novembre 65 sur la culture. Ce qui s'est passé, mais c'est encore des questions assez triviales dans un sens, c'est que vous avez un accord entre la France et le Québec de février, en éducation.
00:19:40:11	Au ministère des Affaires culturelles, je me souviens très bien, Pierre Laporte me dit, et Frégault aussi, qui était sous-ministre : « Comment ça se fait qu'il y a un accord en matière d'éducation, mais pas en matière de culture ? »
00:19:56:15	Bien, j'ai dit : « Parce que ce n'était peut-être pas nécessaire. » Et là, j'en parle, je ne sais plus trop, au consulat de France à Québec, que le Ministère des Affaires culturelles est intéressé à des accords avec la France en matière de culture, on fait quoi ?
00:20:04:06	Et la réaction de la France a été la même que la mienne, spontanément, bien c'est bien simple, on prend l'accord du mois de février, on ajoute un paragraphe pour dire que ça couvre la culture et puis bon, ça règle le problème.
00:20:27:03	Bien non, ah non !
00:20:30:02	Quand je suis arrivé avec cette solution-là auprès de Pierre Laporte... Je ne sais pas si Frégault était là, mais Pierre Laporte a dit : « Jamais ! » Il dit : « Je veux un accord France-Québec en matière de culture, je ne vois pas pourquoi on serait sous la coupe. Je vous raconte des choses internes, mais il ne savait pas pourquoi on serait sous la coupe de Paul Gérin-Lajoie, qui était le ministre de l'Éducation.
00:20:54:15	Je m'en vais trouver Lesage, qui était pas trop au courant de ça, et qui était mon patron, et puis là, je lui raconte ce que je viens de dire.
00:20:57:16	Lesage a dit : « On n'a pas besoin de ça, qu'on ajoute un par... » Lui aussi ! Un paragraphe, et puis c'est ça qui aurait eu du bon sens.
00:21:07:18	Pierre Laporte rebondit chez Lesage, je ne sais pas comment ça s'est passé, mais en tous cas, Lesage a dit : « D'accord, qu'il y ait un accord en culture, si la France veut. » Alors j'en ai parlé à l'ambassadeur de France, ou au consulat, je ne me souviens pas des détails.
00:21:25:21	« Voulez-vous... Êtes-vous d'accord ? Oui, oui, oui. » Et puis d'ailleurs Pierre Laporte en avait parlé lors de réceptions. Ils ont dit oui et effectivement, l'accord a été signé.

00:21:38:00	Et là, par exemple, le gouvernement fédéral l'avait su d'avance. Et le gouvernement fédéral a décidé d'intervenir de la façon suivante : « Vous signerez... » Il m'a dit à moi : « Vous signerez votre accord tant que vous voudrez, mais il va être précédé par un accord cadre France-Canada, et la France est d'accord, qui va couvrir tout ce que vous avez déjà d'accords avec la France, et tout accord à venir. »
00:22:08:16	Moi, j'ai dit... Je ne me souviens pas qui a trouvé le truc... Ça a été ceci, la solution, parce que c'était pénible. Je discutais avec Marcel Cadieux, qui était sous-ministre des Affaires extérieures, et qui n'était pas très commode.
00:22:28:13	Alors, la solution a été la suivante : c'est une astuce...
00:22:32:07	C'est que dans l'Accord cadre Canada France, c'est écrit que... ce n'est pas les termes, mais c'est écrit « Une province », je ne parle pas du Québec, « peut signer des accords avec la France, soit en vertu de cet accord cadre, soit en vertu d'une entente ad hoc avec le gouvernement fédéral autorisant les gestes »... En d'autres termes, il y avait l'accord cadre, mais on pouvait aussi dire « Non, pas votre accord cadre, on ne veut pas être soumis à ça, mais on est prêts à s'entendre avec vous pour une signature si vous êtes d'accord et si on trouve les bons termes, etc. »
00:23:14:03	Alors on a pris la deuxième voie, ce qui veut dire qu'on n'a jamais accepté d'être soumis à l'accord cadre. Évidemment, le fédéral a dit que ça revenait au même, c'est peut-être vrai, mais formellement, ça devait pas revenir au même parce qu'ils ont tellement insisté à Ottawa, mais ils n'ont pas réussi, à ce qu'on signe en vertu de l'accord cadre. Alors il y a un accord cadre qui a été donc signé entre la France et le Canada une semaine avant le nôtre.
00:23:40:17	Le nôtre est signé à Québec entre l'ambassadeur de la France et Pierre Laporte, mais pas en vertu de l'accord cadre, mais en vertu d'une entente avec Ottawa, ponctuelle sur notre projet.
00:23:57:23	RT : Ah d'accord, je vous remercie.
00:23:59:00	Mais de toute façon, il est juste de rappeler que dans les ententes auxquelles vous avez fait référence, tout à l'heure, il n'y a pas d'indication concernant une entente cadre avec le gouvernement fédéral, entre la France et le gouvernement fédéral, ni une entente ponctuelle entre la France et le gouvernement fédéral canadien. L'entente est signée directement...
00:24:24:25	CM : Elle est signée directement entre la France et le Québec.
00:24:27:13	RT : D'accord, je vous remercie.
00:24:30:04	CM : On n'a pas parlé du discours de Gérin-Lajoie.
00:24:34:26	RT : Justement, j'y arrivais, alors allez-y, nous vous écoutons.
00:24:40:26	CM : Paul Gérin-Lajoie, avec Pierre Laporte, était... Et avant ça, il y avait eu Georges-Émile Lapalme... était très intéressé par les relations internationales, surtout avec la France parce qu'il y avait des besoins en matière d'éducation, bon. Il avait à prononcer un discours devant le corps consulaire, à Montréal. Je ne me souviens pas de la date, je pense que c'était en février, à peu près à la même époque... ou mars.
00:25:11:23	RT : C'était en avril 65.

00:25:13:15	CM : Bon. Alors André Patry lui prépare un discours, que Paul Gérin-Lajoie aggrave, si je peux m'exprimer ainsi, en ajoutant ce qui deviendra la doctrine Gérin-Lajoie : « Que le Québec a le droit, dans le régime fédéral actuel, de signer des accords avec des pays étrangers, dans les domaines qui relèvent de sa compétence et sans l'intervention d'Ottawa. » Je résume en gros. Et ça, ça a fait hurler Ottawa, mais ce qui est intéressant à savoir, c'est que c'est pas moi qui ai mis ça là, c'est pas Patry. On était d'accord tous les deux, mais on n'aurait pas osé. C'est Paul Gérin-Lajoie lui-même qui a...
00:25:58:14	Alors il s'est passé une chose, je pense qu'au mois d'avril à cette époque-là, Jean Lesage était en vacances en Floride, et puis à l'époque, on n'avait pas les courriels comme aujourd'hui. Et là, je me disais : « Il va revenir dans quelques jours, il sait qu'il est arrivé une déclaration choc de Gérin-Lajoie, les journalistes vont se garrocher sur lui à l'aéroport pour savoir ce qu'il pense de la déclaration de son ministre. » Et je connaissais Jean Lesage. Il est capable de dire : « Bon ben, écoutez... » Il pouvait dire... Ça dépend, il aurait pu prendre une orientation ou une autre.
00:26:38:06	Alors moi, je me faisais du mauvais sang parce que ça aurait pu foirer et parce que Gérin-Lajoie allait très loin dans le contexte de l'époque, et je suis sûr que... Je suis sûr, je l'ai vécu, qu'Ottawa était furieux. Ils attendaient que Lesage dise : « Un instant, le ministre a dépassé... » Peut-être pas dans ces termes-là, mais, « ses attributions. »
00:27:01:09	Et je me souviendrai toujours, je me dépêchais pour aller à l'aéroport, parce qu'on n'avait pas les moyens de communications qu'on a aujourd'hui, pour tâcher de mettre la main sur Lesage avant qu'il tombe devant les journalistes. Pour une raison quelconque, je n'arrive pas à temps et il a eu le temps de donner sa conférence de presse. Et là, la providence est intervenue du fond du ciel et Lesage a dit : « Ce que le ministre a dit, c'est la politique du gouvernement et c'est très bien ainsi. » Alors... Je ne suis pas du tout intervenu là-dedans.
00:27:33:15	RT : Ah, d'accord. Ben je vous remercie beaucoup, c'est une information qui éclaire un peu ce qui s'est passé, c'est le moins qu'on puisse dire. Vous avez indiqué que les réactions à Ottawa étaient plutôt contre.
00:27:46:28	CM : Pas plutôt contre, hostiles.
00:27:49:12	RT : Hostiles, carrément hostiles.
00:27:51:09	CM : Mais je vais vous dire pourquoi.
00:27:54:16	Ça c'est... Une des raisons. C'est que, à Ottawa, évidemment, à l'époque, la fonction publique, comme c'est encore le cas aujourd'hui, était dominée par des anglophones. Et les Affaires extérieures étaient aussi dominées par les anglophones, mais il y avait quand même eu quelques progrès et quelques hauts fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, qui s'appelaient comme ça à l'époque, étaient des francophones et certains d'entre eux, des Québécois.
00:28:26:07	Alors, ils avaient réussi, et Marcel Cadieux en était un de ceux-là. C'était un sous-ministre important, un gars super intelligent avec une formation, bon.

00:28:42:05	Alors qu'au moment où eux autres, à Ottawa, commencent à pointer dans leur ministère des Affaires extérieures, voilà-t-il pas qu'à Québec, le gouvernement se mêle, lui, de signer des accords avec l'étranger, ou d'avoir des prétentions internationales, alors que ce serait leur fonction à eux de favoriser cette ouverture du Québec au monde, mais on se passe d'eux.
00:29:00:10	Alors c'est une des raisons très humaines qui explique leur attitude, parce que les plus hostiles étaient les francophones, pour la raison que je viens de vous dire.
00:29:12:03	En général, cependant, c'était une hostilité parce qu'on mettait en cause ce qui faisait partie du dogme fédéral, la politique étrangère et la monnaie ou des choses du genre, ça relève d'Ottawa.
00:29:25:00	Sauf que le problème, c'est que si la politique étrangère relève d'Ottawa, ce qui est vrai, qu'est-ce qui arrive quand la politique étrangère implique des échanges en matière d'éducation, de santé, de fonction publique, de richesses naturelles, qui sont des compétences provinciales ?
00:29:43:16	Ce qu'Ottawa aurait voulu, c'est qu'on laisse Ottawa discuter de ces questions-là, même du contenu des accords, même ceux portant sur les domaines de compétences provinciales, et qu'on n'intervienne pas, qu'on soit consultés.
00:29:59:03	Mais si ça avait été le cas, si ça s'était produit comme ça, Ottawa se serait par la suite servi de son rôle dans la négociation d'accords internationaux dans des domaines provinciaux pour dire qu'il avait droit de regard aussi dans les domaines provinciaux, étant donné ses engagements internationaux. Il fallait empêcher ça, il fallait voir un peu dans l'avenir et bloquer ce qui était visiblement l'intention des anglophones, cette fois-là, par le biais des accords, de se prétendre d'avoir une compétence quelconque dans des matières provinciales.
00:30:39:19	RT : Je vous remercie. Vous indiquez très, très bien, vous montrez très, très bien, le lien qu'il y a entre l'ouverture internationale du Québec à ce moment-là et les relations fédérales-provinciales, les liens avec Ottawa. Je vous en remercie.
00:30:54:03	Si vous me le permettez, j'aurais une autre question à vous poser concernant le discours du ministre Paul Gérin-Lajoie. Vous avez parlé des réactions hostiles et même parfois de réactions qu'on peut qualifier de furieuses à Ottawa.
00:31:11:11	Vous avez parlé du corps consulaire. Quelle a été la position de la France à ce moment-là ? Est-ce que le consul général, l'ambassadeur de France, un ministre de passage, un de vos collègues occupant un poste dans un ministère, au ministère des Affaires étrangères ou ailleurs, vous a manifesté une réaction du gouvernement français concernant le fameux discours, qui avait été à l'époque, vous l'avez souligné là, un discours choc à tous égards.
00:31:46:18	CM : Il faut distinguer, dans toute cette histoire Québec-France, avant de Gaulle, avant sa visite, puis après.
00:31:57:27	RT : Je veux dire avant 67 et après.
00:32:00:07	CM : Et après, vous allez voir pourquoi.
00:32:01:21	Avant 67, il est sûr que de Gaulle avait contribué pour beaucoup au statut que la délégation du Québec avait à Paris, qui était à toutes fins utiles le statut d'une ambassade. Et le fédéral avait laissé faire parce qu'on est en 61. Ils n'ont pas idée de ce qui va s'en venir par la suite et puis ils sont en relative bonne relation avec Jean Lesage. Donc ça passe.

00:32:31:17	Alors donc influence de de Gaulle. Par la suite, jusqu'à toujours en 67, par la suite, moi, j'étais en contact avec le consulat de France à Québec. Et j'ai toujours rencontré, de la part du consulat, et c'est la même chose, je pense, d'autres fonctionnaires, anciens fonctionnaires, pourraient avoir le même témoignage, à la fois beaucoup de compréhension et de complicité. Disons qu'ils étaient d'accord avec tout ça, pour une raison bien simple. C'était que ça valorisait aussi leur rôle. Bon. Il faut tenir compte de ça.
00:33:09:26	Par contre, du côté de l'ambassade à Ottawa, c'était beaucoup moins favorable.
00:33:15:09	Pourquoi ? Parce que ça mettait en cause le rôle à Ottawa puisque les Affaires extérieures voyait des éléments de sa politique échapper vers le Québec et qu'Ottawa... l'ambassade de France n'avait pas juridiction, en tous cas, pas comme le consulat.
00:33:33:28	Bon, ça c'est avant 67. Alors, pour répondre à votre question, c'est sûr qu'il y avait une sympathie française, puisque dans ces années-là, on a signé deux accords importants, culture et éducation. La délégation, quelques années avant, a été fondée, il y a eu des visites de ministres français au Québec. C'était... Mais de Gaulle n'avait pas lui-même pris de position, mais tout le monde savait qu'il était favorable. Ça, c'est avant 67.
00:34:07:29	Après 67, quand il y a dit « Vive le Québec libre ! », ça a été une autre époque, dans le sens suivant : c'est que là, le président de la France, donc son gouvernement, s'était officiellement déclaré en faveur de l'épanouissement du Québec, pour ne pas utiliser d'autre mot, parce que là, on peut faire des extrapolations.
00:34:34:04	Et c'était devenu évident que la France était l'alliée du Québec en ce qui concerne les aspirations internationales du Québec. Aspirations internationales, avec la France, mais aussi avec la francophonie, un peu plus tard avec les conférences.
00:34:51:16	Donc la France et de Gaulle deviennent des associés, des complices.
00:34:59:14	Et c'est pour ça qu'on peut dire qu'une des raisons majeures de l'ouverture du Québec au monde, ça a été la France en général et de Gaulle en particulier.
00:35:12:10	De Gaulle avait ses raisons à lui, je ne commencerai pas à analyser ça. D'ailleurs, ça a été fait par bien des auteurs. On s'est demandé est-ce qu'il avait dit par accident « Vive le Québec libre ! », ou si il y avait pensé.
00:35:26:09	Moi, je pense qu'il y avait pensé. Il savait très bien que ça créerait des secousses, mais il avait pris parti. Et il y avait aussi, en France, ils n'étaient pas nombreux, mais des gens dans l'administration publique française, très bien placés. Des gens qui avaient telle responsabilité, qui avaient des responsabilités et qui étaient ce qu'on appelle aujourd'hui le lobby québécois en France. Pas plus que sept ou huit fonctionnaires. Bien placés, dans le sens qu'ils sont à des postes stratégiques où ils voient venir, où ils peuvent nous conseiller. Ils peuvent nous dire « faites pas ça, ça ne marchera pas » ou « Ottawa est contre ça » ou « Ottawa va laisser passer ça », enfin, ils ont été extrêmement utiles.
00:36:12:18	Ça c'est... Alors... Mais ça c'est avant 67 et après 67. Mais disons que c'est avec la déclaration de de Gaulle qu'a été confirmée en quelque sorte devant l'univers, la complicité de la France avec le Québec, complicité qu'on soupçonnait déjà avant.

00:36:36:00	RT : D'accord. Vous avez parlé donc du voyage du général de Gaulle en 1967. Donc vous amenez à notre entrevue l'année 1967, année dont tout le monde se souvient pour plusieurs raisons.
00:36:53:24	En 1967, le premier ministre Daniel Johnson effectue un voyage officiel en France pour approfondir les relations du Québec avec ce pays. Vous faites partie de la délégation. Ce voyage s'avère particulièrement important puisque Daniel Johnson a présenté des demandes spécifiques de coopération au général de Gaulle, président de la République. En plus des demandes concernant la participation de de Gaulle à l'exposition universelle de Montréal, et à sa visite officielle au Québec.
00:37:25:15	Alors c'est très important de parler de juillet 1967, la venue du général de Gaulle, mais en même temps, plusieurs personnes ne font pas référence au voyage du premier ministre Daniel Johnson, qui m'apparaît un voyage très significatif.
00:37:41:28	CM : Qui précédait d'ailleurs la visite de de Gaulle.
00:37:44:10	RT : Effectivement, c'est ce en quoi il est très significatif.
00:37:47:29	Au cours de ce voyage en France avec le premier ministre Johnson, vous avez parlé des personnalités françaises et des hauts-fonctionnaires qui ont œuvré en faveur du Québec, ce qu'on a appelé le lobby du Québec. Est-ce que vous, sans rappeler des noms précis, mais est-ce que vous vous souvenez des relations, des discussions que vous avez eues, avec des hauts fonctionnaires de l'Élysée, de Matignon et du Quai d'Orsay ? Je vous pose la question parce que pour plusieurs personnes qui ne connaissent pas les relations entre la France et le Québec, c'est parfois pour eux assez difficile de percevoir le type de relation que nous avons, le niveau des relations et l'importance des interlocuteurs français.
00:38:39:09	CM : Bon. Là, je suis un petit peu perdu dans mes propres dates. Mais donc Johnson va en voyage officiel à Paris... RT : En mai. CM : Mai 67. RT : Exact.
00:38:56:19	CM : Et de Gaulle vient en juillet 67. En avril 67, si je me souviens bien, j'ai été en France moi-même, rencontrer des gens que de Gaulle... qui organisaient la visite de Daniel Johnson quelques semaines après. Chez ces gens-là, j'ai discuté des sujets dont on vient de parler : la visite de de Gaulle, etc.
00:39:25:11	RT : L'Exposition universelle. CM : L'Exposition universelle et trois ou quatre choses comme celles-là.
00:39:34:17	Et c'était acquis que de Gaulle allait venir à l'exposition, accepterait... Enfin, c'était pas mal réglé. Mais, il y a une chose qui m'a été dite par le conseiller diplomatique de l'Élysée, c'est bête, je ne me souviens pas de son nom. Bon. Il m'a dit : « De Gaulle va prendre la parole ». Il ne savait pas où. « Et je ne sais pas ce qu'il va dire, mais je le connais assez pour savoir qu'il n'ira pas », c'est la première fois que j'entendais l'expression, « Il n'ira pas au Québec inaugurer des chrysanthèmes. »

00:40:16:00	« Il va certainement dire quelque chose », mais lui ne savait pas... comment il s'appelait donc ? Bon. Ce que je veux dire, c'est que c'est pas arrivé spontanément... En somme, Daniel Johnson va en France. Bien, il n'arrive pas comme ça du jour au lendemain. Il faut que la délégation prépare cette visite-là. Moi-même, j'y vais. On prépare ça. Johnson arrive, ensuite de Gaulle vient en réponse à. Puis il y a des programmes d'échange par la suite. C'est pas des choses qui se décident ponctuellement, un de ces quatre matins, sans réflexion antérieure.
00:40:57:28	Ce que je veux dire, ça m'amuse de penser que dès le mois de... Ça devait être en avril, ou peut-être quelques semaines avant, le conseiller de l'Élysée, diplomatique, il me dit : « De Gaulle ira pas inaugurer des chrysanthèmes. »
00:41:13:10	J'ai retenu que ça voulait dire que... Mais personne va penser que ça serait Vive le Québec libre.
00:41:18:13	RT : Ah, bien sûr, ah, d'accord.
00:41:20:25	À votre avis, est-ce que le voyage du premier ministre Johnson auquel vous avez été très étroitement relié. Est-ce que ce voyage a atteint ses objectifs, d'après vous là ? Évidemment, tout se passe en 1967, mais en y pensant plusieurs années plus tard, est-ce que vous considérez que le premier ministre Daniel Johnson a fait un voyage disons-le, fructueux ?
00:41:55:06	CM : Je dirais oui, en ajoutant une réponse à la question. Certainement fructueux, en ajoutant ceci. Que... Il prêchait... En parlant à de Gaulle, il prêchait à un converti.
00:42:10:19	De Gaulle était déjà, d'après ce que je peux imaginer, très favorable à quelque initiative que ce soit de la part du Québec, pour s'épanouir, s'affirmer, s'ouvrir au monde, en somme diminuer sa dépendance du monde anglo-saxon et même mettre en cause le régime fédéral lui-même.
00:42:34:15	Ça c'était déjà là. Ça n'avait pas été dit. Alors, réponse double à votre question. Oui, le voyage de Daniel Johnson a été parfaitement réussi, et a eu les résultats que Johnson voulait, avec un qui était un peu, je vais revenir tantôt, auquel il ne s'attendait pas. Et deuxièmement, il parlait à quelqu'un qui était déjà bien disposé.
00:42:57:11	Il n'a pas eu besoin de, disons, de le convertir comme ça. Il m'est arrivé moi, des fois, quand j'étais ministre, de parler à des politiciens étrangers. Il fallait que je leur fasse une histoire du Québec en cinq minutes pour qu'ils... Ils ne la connaissaient pas. Pas de Gaulle. RT : D'accord, bien sûr.
00:43:16:05	Est-ce que vous vous souvenez des relations avec vos homologues fédéraux avant, pendant et après la visite du premier ministre Daniel Johnson en France ? Est-ce que vos interlocuteurs fédéraux ont montré des réticences, ou est-ce que déjà ils commençaient à s'habituer à l'autonomie du Québec en ce qui concerne les relations internationales, au fait que le Québec entretenait déjà des relations directes et privilégiées avec la France ? Est-ce que vos interlocuteurs fédéraux, en un sens, voulaient vous mettre des bâtons dans les roues ? Quelle était leurs attitudes, est-ce qu'ils étaient indifférents ?
00:43:56:05	CM : Non, non. Ils n'étaient pas indifférents du tout. À priori, ils ont constamment essayé de mettre des bâtons dans les roues. Ils ont, de manière plus ou moins manifeste, mais ils n'ont jamais été favorables au genre d'ouverture au monde que le Québec pratiquait. Bon.

00:44:12:16	Ils ne pouvaient pas grand chose, parce que de Gaulle était plus fort qu'eux. Bon. Mais ils se disaient « de Gaulle ne durera pas toujours, et puis ça reviendra à la normale, éventuellement. Ça va se calmer et il n'y aura pas de conséquences. »
00:44:29:04	Il faut dire aussi que de la part du Québec, on faisait quand même exprès, et on prenait soin, je devrais dire, de ne pas adopter, de prendre des positions publiquement qui aillent visiblement à l'encontre de la politique étrangère du Canada. Ça ne servait à rien. Ça n'aurait rien donné au Québec, et puis ça leur aurait donné à eux une excuse de dire qu'on outrepassait nos compétences. Alors... Mais c'était une hostilité larvée.
00:44:56:24	RT : D'accord. Oui, l'expression...
00:44:58:08	CM : De la part d'Ottawa.
00:45:00:13	RT : L'expression résume bien la situation.
00:45:04:25	Vous avez fait référence, tout à l'heure, à la visite du général de Gaulle en juillet 67. Comment l'avez-vous perçue, vous, cette visite-là ? Le discours et tout ça ? Comment l'avez-vous perçue ? Comment l'avez-vous vécue, en ce qui vous concerne ?
00:45:25:17	CM : Moi, j'ai eu une grande jouissance politique parce qu'il y a des gens qui me détestaient à Ottawa, et réciproquement. Et quand j'ai entendu ce à quoi je ne m'attendais absolument pas, mais quand j'ai entendu de Gaulle dire « Vive le Québec libre ! », j'étais avec Andrew Kniewasser, qui était un fonctionnaire fédéral. On était à l'hôtel de ville, pas loin derrière, et puis on s'est regardés et je n'ai même pas eu le temps de lui dire. Je me suis dit à moi-même : « Quelle va être la réaction à Ottawa d'un tel, d'un tel, un tel. » Et je me bidonnais intérieurement.
00:46:05:28	Bon, d'une part. Dans les minutes qui ont suivi, j'ai vu que ça avait un impact, parce qu'après que le discours a été fini, Daniel Johnson et de Gaulle sont venus vers la foule, bah, la foule. La centaine de personnes qui étaient derrière le balcon, dans l'hôtel de ville, sur la terrasse derrière.
00:46:27:03	Et il s'est dirigé... Il nous a fait signe à deux ou trois d'entre nous. Il y avait Jean Loiselle, Paul Chouinard et moi, je pense. Il nous a ramassés et je me souviendrai toujours de sa phrase et de son accent. Il dit : « Ouais, on va avoir des problèmes. »
00:46:47:01	Alors j'ai compris qu'il avait saisi... C'était pas difficile, que le « Vive le Québec libre ! » aurait des répercussions. Et...
00:46:58:22	D'ailleurs il a été... Bon. Il faut bien que je raconte ça : il a été embarrassé, dans un sens, par le « Vive le Québec libre ! », comme bien du monde d'ailleurs. Parce qu'il ne s'attendait pas à ça, et puis c'est le genre de choses en politique que vous n'aimez pas parce que vous ne l'avez pas vu venir, et puis on vous demande de réagir tout de suite.
00:47:17:25	Alors il s'est tout de suite exercé une pression sur le gouvernement du Québec de Daniel Johnson, de dire ce qu'il pensait de la visite de de Gaulle et de sa déclaration.
00:47:30:23	Et là, j'ai vécu une drôle de situation. Tout le monde intervenait. L'opposition, monsieur Lesage était chef de l'opposition à l'époque. Il était scandalisé par la déclaration. Il disait « Comment ça se fait que le gouvernement ne réagit pas. »
00:47:45:01	À Ottawa, bien évidemment, il a annulé sa visite. De Gaulle a annulé sa visite à Ottawa. Les journaux anglophones, c'est épouvantable. Même les journaux francophones. Et Daniel Johnson ne disait rien.

00:47:57:05	Il n'y avait pas de nouvelles. Pendant cinq ou six jours, je n'ai pas vérifié les dates, mais après ce jour de juillet où il y a eu le « Vive le Québec libre ! », il s'est passé plusieurs jours sans aucune prise de position de la part du gouvernement.
00:48:11:19	Et j'ai compris, parce que mon bureau est à côté de celui de... Pas très loin de celui de Johnson, du premier ministre.
00:48:21:11	J'ai compris qu'il était embarrassé. Il ne savait pas trop quoi dire parce qu'il voulait voir, par sondage, comment les gens réagissaient.
00:48:33:14	Finalement, le résultat de... Je ne sais pas si c'étaient des sondages scientifiques, peu importe. Les échos qu'il a eus, c'était ceci : les gens étaient en gros, ils ont aimé ça « Vive le Québec libre ! ». Ce qu'ils n'ont pas aimé, c'est quand de Gaulle a parlé des Québécois comme des Français du Canada. Ça, ça n'a pas passé. Mais « Vive le Québec libre ! », oui.
00:48:57:07	Déjà, ça a rassuré Johnson un peu, mais il n'y avait pas de déclaration. J'ai été le voir : « Coudonc, il va falloir que vous disiez quelque chose. » Et ce que j'ai fait à ce moment-là... Ah oui, ça je l'ai raconté dans un livre. Ce que j'ai fait, j'ai préparé un projet de déclaration.
00:49:13:03	J'ai dit : « Il va falloir qu'il dise quelque chose, et puis je sais ce qui va se passer. Ça va presser. Et alors, j'ai préparé, tapé à la machine à écrire, un projet de déclaration du premier ministre, dans laquelle « comment est-ce qu'il allait se sortir », c'était ça ma question.
00:49:29:14	Comment est-ce qu'il pouvait intervenir sans mettre le feu aux poudres, parce que même dans son parti, l'Union nationale, il y avait des gens qui trouvaient ça exagéré, « Vive le Québec libre ! ».
00:49:38:24	Alors, ce que j'ai écrit dans le texte, ce n'est pas les mots, mais... c'est « Le général de Gaulle a, dans ses mots à lui, résumé ou fait allusion, ou évoqué, le désir d'affirmation que les Québécois manifestent depuis quelques années. » Quelque chose dans ce genre-là.
00:50:01:22	L'important, c'est « dans ses mots à lui ».
00:50:05:14	Alors, j'ai apporté ça à Daniel Johnson et j'ai dit : « Si vous faites quelque chose, si vous dites quelque chose, bien il y a un projet. Vous pourrez le massacrer si vous voulez. »
00:50:14:14	Il l'a pris. Il a fait une déclaration après tout le monde. Il a été le dernier à faire une déclaration.
00:50:20:20	Remarquez que je ne suis pas en train de critiquer indûment. C'était lui qui était en avant, la position la plus difficile. C'était facile pour le premier ministre de la Saskatchewan de dire n'importe quoi. Pas lui, alors il avait raison de... Mais j'ai vu qu'il ne s'y attendait pas et qu'il était embarrassé.
00:50:33:00	RT : Bon, d'accord.
00:50:38:20	Quelle relation aviez-vous avec les responsables français à ce moment-là ? Plus précisément, est-ce que le consulat général de France, est-ce que l'ambassade de France à Ottawa, ont communiqué avec vous pour, comme on dit souvent dans le cadre de telles déclarations, pour expliquer la déclaration, la mettre en perspective ou vous mettre en garde ou vous expliquer un certain nombre de choses ?
00:51:09:03	CM : Non. Pas de la part de l'ambassade à Ottawa. Et ça s'est fait vite. D'abord, on était en plein été, il y a bien des gens qui sont pas là, au mois de juillet.

00:51:22:10	Non, il n'y a pas eu. Je me trompe peut-être, mais il n'y a pas eu de démarche particulière de la part du consulat de France à Québec pour dire « Bien faites attention », non, non, non.
00:51:35:16	J'imagine qu'ils savaient comment on allait s'en sortir. Et eux-mêmes ne savaient pas... Ils ne s'y attendaient pas eux autres non plus, les Français du consulat. Bon, alors il n'y a pas eu de conseils de leur part, ni rien. Mais il y a quelque chose qui s'est passé au consulat, ou qui concerne le consulat qui lui, est capital.
00:51:51:24	C'est qu'après sa visite, dans la foulée de son passage, de Gaulle a décidé de donner l'autonomie au consulat de France à Québec, qui ne relèverait plus de l'ambassade de France à Ottawa. C'est-à-dire que le consulat de France à Québec faisait ses rapports directement au ministère des Affaires étrangères en France, sans passer par l'ambassade à Ottawa. Parce que normalement, il y a une relation hiérarchique : l'ambassade, les consulats, etc.
00:52:27:08	Alors là, il a établi, de Gaulle, il a donné un statut au consulat de France à Québec, selon lequel le consulat communiquait directement avec... et il a mis quelques mois après, nommé comme consul général, Pierre de Menthon, qui est un ami de sa famille et très sympathique au Québec. Alors il avait décidé d'affirmer le Québec à sa façon en faisant que son consulat à Québec devienne à toutes fins utiles comme une ambassade et communique directement avec le ministère des Affaires étrangères. Et ça, c'était un cas unique.
00:53:07:04	RT : Ce qui confirmait, appuyait les relations directes et privilégiées entre la France et le Québec à ce moment-là. CM : Ah, bien oui.
00:53:15:11	RT : Toujours en 1967, le 14 septembre, sont signés ce qu'on a appelé les accords Peyrefitte-Johnson, qui apportent vraiment un souffle nouveau aux relations entre la France et le Québec.
00:53:29:08	Est-ce que ces accords ont reçu un appui des élites politiques et universitaires du Québec ? Parce que certains considèrent que les relations entre la France et le Québec aussi intéressantes et fructueuses soient-elles dans beaucoup de domaines, sont souvent considérées comme étant l'apanage de hauts-fonctionnaires des ministères à Québec, du premier ministre, de certains ministres, mais qu'à certains moments, les élites politiques en général, les élites universitaires, l'intelligentsia, soit connaissent peu les accords en question, soit encore considèrent qu'ils ne sont pas touchés. Est-ce que cette perception-là est fondée ou pas, à votre avis ?
00:54:28:06	CM : Elle est fondée dans le sens qu'elle existe partout. C'est-à-dire pour n'importe quelle activité gouvernementale, on peut dire qu'elle intéresse tel segment de la population et les autres s'en contrefoutent éperdument. À moins qu'il n'y ait des taxes qui soient liées à ça. Ce que je veux dire, c'est que les politiques agricoles intéressent le milieu agricole, mais certainement pas celui des informaticiens de telle école.
00:54:58:07	Les politiques en santé intéressent pas mal plus de monde, mais pas tout le monde. Bon, alors, les relations franco-québécoises, l'ouverture du Québec au monde, c'est évident que ça intéressait à priori davantage, je dirais, la classe intellectuelle et formée et instruite, que ça intéressait le grand public. Le grand public était là pour accueillir de Gaulle, parce que de Gaulle était célèbre, mais pas parce qu'il y avait un accord de coopération, ils ne le savaient même pas. Alors, c'est sûr que dans l'élite universelle, non je ne dirais pas ça.

00:55:45:14	Dans le milieu universitaire, et le milieu artistique, ces milieux-là, un peu semblables, les rapports avec la France les intéressaient, soulevaient de l'intérêt parce que ça avait des impacts sur le monde qui sont, agissent, dans ces milieux-là. Pour le grand public, moi, je me souviens que c'est Jean-Jacques Bertrand qui était premier ministre à l'époque. Moi, je m'occupais très activement des relations franco-québé... internationales et franco-québécoises. Et Bertrand était moins porté que Daniel Johnson vers ces relations-là.
00:56:25:25	Et là, j'avais des députés et des ministres, que je voyais parce que mon bureau était à côté du conseil des ministres, qui me disaient en gros ceci : toutes les histoires internationales, et puis ces rapports-là, la France, le Québec, tout ça, le monde s'est éloigné et s'en fout éperdument.
00:56:45:01	Ça les intéresse pas. C'est... Mais ça, c'est normal, vous prenez n'importe quelle politique gouvernementale, mais vous allez trouver des grandes tranches de la population qui ne savent même pas qu'elles existent. Alors je ne suis pas du tout étonné, et je n'annonce pas ça comme une primeur, que ça n'intéressait pas tout le monde. C'est comme ça partout.
00:57:06:10	RT : Mais en même temps, ce que l'on ne peut pas dire, surtout concernant les accords Peyrefitte-Johnson, que le développement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et divers programmes concernant les instituteurs, les professeurs, des échanges d'étudiants, des stages de formation technique à cette époque-là, de Québécois en France, maintenant, il y a des stages de formation technique de Français au Québec, ça va dans les deux sens. Mais à l'époque, il y a quand même eu une volonté de la part des gouvernements québécois, dans les années 60 et 70, malgré le caractère élitiste que certains peuvent donner aux relations entre la France et le Québec, il y a quand même eu une volonté de faire en sorte que plusieurs Québécois, que l'on peut appeler « du grand public », dans les domaines que j'ai mentionnés, soient non seulement interpellés par les relations, mais en profitent et puissent saisir leur chance d'avoir une formation, un séjour d'études, pour avoir un séjour d'enseignement en France, et nous avons reçu également à ce moment-là un certain nombre de volontaires de la sécurité nationale à l'étranger, des VSNA français qui sont venus au Québec. Donc il y a eu aussi une volonté de faire en sorte que les relations profitent à plus de gens possible.
00:58:37:08	C. M. : Absolument. Ça c'est absolument exact, et c'était voulu. C'était voulu pour deux raisons. La première, que ça ne soit pas seulement une préoccupation d'élite, cette question de l'ouverture du Québec au monde, et la deuxième, c'était que ça donnait la chance, l'occasion, à des gens de s'ouvrir les yeux, des gens ordinaires, sur ce qui se passait ailleurs, en France, en l'occurrence, mais le même effort a été tenté vers d'autres pays, pour que les Québécois sortent un peu de leur esprit paroissial. Ça faisait partie du dessein politique.
00:59:24:20	RT : D'accord.
00:59:25:19	Maintenant, si nous parlions un peu de la Francophonie, parce qu'il y a eu un lien assez étroit au début, encore maintenant, entre la France et la francophonie. En février 68, le Québec a assisté seul à la conférence de Libreville, qui regroupait les ministres de l'éducation des pays africains d'expression française.

00:59:46:12	À votre avis, comment la conférence a-t-elle illustré la complicité entre la France et le Québec pour assurer la présence du Québec sur la scène internationale et son rôle dans la Francophonie naissante ? Est-ce que pour vous, la conférence de Libreville a été importante pour la présence du Québec à l'étranger, notamment en ce qui concerne les pays francophones et notamment en ce qui concerne l'appui de la France ?
01:00:12:06	CM : C'est une illustration parfaite de la complicité Québec-France. Cette réunion de 68, Libreville, au Gabon.
01:00:23:25	Je vais vous résumer ça, d'une façon, je dirais, peut-être cavalière, mais il y a des Français, je pense que c'est Philippe Rossillon et Bernard Dorin, qui étaient évidemment appuyés par de Gaulle, qui suivait pas le détail de tout ça, qui ont au fond dit au Gabon, qui était l'hôte : « Invitez le Québec à votre réunion internationale où la France sera, le ministre de l'Éducation, mais pas Ottawa. »
01:00:58:08	Et on a reçu, à Québec, une invitation en bonne et due forme, de se présenter si on le voulait bien, de former une délégation, pour représenter le Québec à la conférence de Libreville, au Gabon. C'est février 68, je pense ?
01:01:15:13	RT : C'est... Au Gabon, c'est exactement février 68.
01:01:20:20	CM : Alors... C'est... Anecdote : l'enveloppe que j'ai déposée aux archives, dans laquelle était contenue l'invitation, je pense que l'adresse était « Ministère des Affaires étrangères, Québec ». Point.
01:01:39:23	Et comme on ne savait pas, au service postal du gouvernement du Québec, où est-ce que ça allait aller, on l'a envoyée dans mon ministère et à mon bureau. Et littéralement, j'ai reçu une enveloppe marquée « Ministère des Affaires étrangères, Québec », qui est passée à un cheveu d'être envoyée à Ottawa par mon propre monde !
01:02:00:11	Parce qu'il n'y avait pas de ministère des Affaires étrangères. Il y avait un ministère des Affaires intergouvernementales, mais étrangères, non. Puis, ils se sont dit : « Ça doit être une erreur », parce qu'il y en avait, des erreurs comme ça. Et dans cette invitation-là, il n'était pas question d'Ottawa. Alors... Donc, un, février 68, Québec seul au Gabon. Et là, il s'est produit... Il a fallu faire un choix, à un moment donné.
01:02:26:23	Il y avait d'un côté beaucoup de monde auprès de moi qui se disait : « Ça y est, on vient d'accéder au rang de puissance internationale, à toutes fins utiles. On est invités à une réunion internationale. Le statut du Québec vient de changer. » Et c'est un... Il y avait Jean-Guy Cardinal, par exemple, qui raisonnait comme ça.
01:02:48:23	C'est une avancée ineffaçable, bon. Et moi, je n'étais pas de cet avis-là. Je me dis : « Il y a une réunion toutes les années, ou toutes les deux années. OK, cette fois-ci, parce qu'un tel et un tel sont intervenus auprès du Gabon, on est invités seuls. Le Canada, fédéral, ne laissera pas faire. Il va se promener en Afrique avec de l'argent à distribuer et des cadeaux. Il va montrer, expliquer pourquoi c'est impossible que le Québec y aille comme un état fédéré, soit représenté au niveau international. Ce n'est pas un pays. » Alors Ottawa avait des arguments qui à la longue, pas l'année suivante, mais, et surtout quand de Gaulle serait plus là, feraient que le statut de 1968 finirait par disparaître. C'est-à-dire en d'autres termes, on sera invités, mais à titre de membre de la délégation du Canada.

01:03:49:11	Là, je me suis dit : « On pourra pas continuer comme ça des années de temps. » Et je savais qu'Ottawa voulait qu'on s'entende parce que c'était devenu disgracieux, ces histoires-là et puis, bon. Et là, l'idée nous est venue d'un compromis avec Ottawa. Un compromis qui... dont le gouvernement du Québec était parfaitement conscient puisque l'on en a discuté avec Daniel Johnson et d'autres. C'était ceci :
01:04:22:12	C'était : « OK, on va être d'accord que le Canada soit invité à cette réunion-là, les autres réunions, pas Libreville, c'est fini. Mais Niamey, par exemple, la prochaine. Mais à la condition expresse, un, que le Québec soit aussi invité directement. Deux, que le Québec parle en son nom. Trois, que le Québec soit représenté par sa propre représentation, et pas fusionné avec celle d'Ottawa. » Alors vous avez compris les trois conditions.
01:04:58:18	On accepte que... On était rendu qu'on pouvait déterminer que le Canada serait pas invité ou non. Mais je savais que ça ne durerait pas. Alors on dit « compromis ». « On ne s'opposera pas à ce que vous soyez invités, on va le dire à la France, même, mais on y va en notre nom, on parle en notre nom. On est invité directement et on a notre propre représentation, séparée.
01:05:27:28	Ottawa a accepté. Après beaucoup de réticence, ils ont toujours détesté cet arrangement-là. Mais là, moi, je me félicite aujourd'hui, qu'on l'ait eu, parce qu'il a permis, cet arrangement-là, de devenir le modèle de la présence du Québec au sommet de la francophonie, des chefs d'État et de pays de gouvernement francophones.
01:05:51:05	Tandis que si on s'était entêté, comme d'aucuns voulaient qu'on le fasse, à refuser et à intervenir auprès de la France pour que le Canada ne soit pas invité parce que la France avait une influence énorme sur ses anciennes colonies en Afrique. La France pouvait faire refuser le Canada. Mais à la longue, même la France n'aurait pas pu empêcher un pays africain quelconque d'inviter le Canada, et là, on n'aurait pas été invité. À la longue, toujours. Sur trois, quatre, cinq ans, six ans.
01:06:25:13	Il s'agissait, au fond, d'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Alors, bon. Et... Mais, j'en parle parce que ça m'a été reproché sur le coup, d'avoir été d'accord avec... Là, on a dit : « On était parti pour être un État souverain, à toutes fins utiles, à ces réunions internationales, et puis t'es allé accepter que le fédéral soit présent. »
01:06:47:06	J'ai dit : « Le fédéral, il y aurait été de toute façon. Il a bien plus d'argent que nous-autres, pour aller acheter son siège aux réunions internationales. Alors... » Ça, je voulais ajouter ça comme précision.
01:06:59:12	RT : Non, c'est une précision très importante parce qu'elle permet, comme vous l'avez indiqué, de tracer une perspective. Non seulement, une décision ponctuelle concernant une situation, mais ce que vous avez fait, c'est que vous avez inscrit cette décision dans une perspective : « Ce qui pourrait se passer et ce qui se serait passé par la suite, avec un certain nombre de conséquences soit néfastes, soit favorables. Et puis avec votre analyse, ce que vous dites, c'est que la décision à laquelle vous avez contribué à ce moment-là, au premier chef, a permis d'inscrire l'action du Québec dans une perspective favorable, par la suite, pour d'autres actions internationales.

01:07:46:07	CM : C'est ça. D'ailleurs, effectivement, de Gaulle a fini par mourir et a été remplacé par Pompidou. Bon, ça s'est très bien passé sous Pompidou. C'était exactement le même genre de relation, mais il n'avait pas la volonté que de Gaulle avait, et il aurait plus facilement cédé à des pressions fédérales que de Gaulle l'aurait fait. Et même de Gaulle, à la longue, n'aurait pas pu empêcher un pays comme le Canada, où il y a une population francophone ici et là. Ottawa s'en vante à tout bout de champ, quand c'est commode pour lui sur le plan international. Il n'aurait pas pu l'empêcher d'être présent à ces réunions internationales, même si elles portaient sur l'éducation.
01:08:30:27	RT : Vous avez fait référence à Georges Pompidou. Donc à compter de 1969, après le référendum que le général de Gaulle avait perdu en France. Au cours du premier mandat du premier ministre Robert Bourassa, de 70 à 73, alors que Georges Pompidou était président de la France, peut-on parler pour le Québec de normalisation des relations Québec-Paris-Ottawa ?
01:09:01:01	Est-ce que les choses ont commencé à se mettre en place avec l'accord de chacun, c'est-à-dire de Québec, de Paris et d'Ottawa ? Est-ce que c'était une certaine période de, j'allais dire, de stabilisation ou pas ?
01:09:17:21	CM : C'est-à-dire que... Moi, j'ai bien connu Robert Bourassa. D'ailleurs, il a été mon... C'est un de mes amis personnels qui a été aussi mon patron pendant un peu plus d'un an. Après ça, je suis retourné à l'université en octobre 71. Donc, j'ai été... Alors, je l'ai bien connu. Je le connaissais avant.
01:09:40:14	Assez pour savoir que d'une part, il était très favorable, lui, aux relations directes franco-québécoises. Par contre, il fallait... Il tenait absolument à être en bons termes avec Ottawa et à éviter les disputes. C'était à l'ép... On entend encore ces arguments-là aujourd'hui, de nouveau. Si on se chicane avec Ottawa... si on crée des chicanes avec Ottawa, c'est mauvais pour l'économie, etc. Bon, en d'autres termes, si vous voulez être prospères, filez doux.
01:10:17:20	Alors, dans l'esprit de Bourassa, il voulait... Il était entendu qu'il n'y aurait pas de disputes comme celles qui avaient caractérisé l'époque de Lesage, Johnson, et même Bertrand.
01:10:33:02	Donc, rien faire qui soit provocant, à priori. Il faut dire que c'était assez facile de prendre cette position-là, parce que tout ce qui était provocant avait déjà été fait. Il y avait une situation acquise et il suffisait de ne pas la détruire, si je peux m'exprimer ainsi.
01:10:57:02	Et c'est un peu ça que Bourassa a fait. Il aurait voulu innover, mais il ne pouvait pas inventer le « Vive le Québec libre ! » encore une fois, ou signer des accords avec, je ne sais pas, l'Australie !
01:11:12:26	RT : Oui, mais en même temps, nous pouvons rappeler les fameux accords Bourassa-Chirac de 74, cette fois-là, qui ont été extrêmement importants. Quand on les relit maintenant, je veux dire à tête reposée, on se rend compte que cette... Les accords Bourassa-Chirac touchent sept domaines, que les accords Bourassa-Chirac accordent une grande importance à la langue et à l'économie et que c'est vraiment un des accords... Pas le seul, parce qu'il y en a eu dans les années 60, dont vous avez parlé à juste titre, mais c'est que c'est un des accords vraiment structurant des relations France-Québec.

01:11:55:05	CM : Oui, je suis absolument d'accord. Et c'est ça, c'est ce que je veux dire quand je dis que Bourassa était parfaitement conscient de l'importance des relations avec la France et il y tenait. Ce qu'il ne voulait pas, c'était qu'il y ait des disputes. Mais parfois, il était obligé d'y en avoir, parce qu'il fallait qu'il pose, qu'il fasse des gestes qui irriteraient Ottawa. Il avait, Robert Bourassa, une préoccupation dont il m'a parlé à deux ou trois reprises.
01:12:27:21	C'était... Sa préoccupation, c'était à cause de l'existence, à l'époque, du Parti Québécois. C'était que son parti devienne, puis là, je le dis comme il me l'a dit, le parti des anglos.
01:12:41:12	Et il fallait qu'il montre qu'il était très favorable au français, et c'est de là en partie que vient le français, langue officielle, qu'il a adopté pendant son gouvernement, et de là que viennent ses dispositions avec la France concernant la langue française.
01:12:59:09	On ne pouvait pas l'accuser d'être le parti des anglos parce qu'il prenait des positions très favorables au français et même collaborait avec la France à ce sujet-là.
01:13:11:05	RT : De 1976 à 1981, vous êtes Ministre des Affaires intergouvernementales. Quelle a été la ligne directrice du gouvernement du Québec envers la France quand vous étiez ministre ? Quel était l'angle ou l'aspect le plus important des relations du Québec avec la France de 76 à 81 ?
01:13:39:18	CM : Ah, bien, c'était de... Ce qu'on peut... N'importe qui peut imaginer, c'était de profiter de la présence au pouvoir du Parti Québécois, qui était favorable à la France, et qui tenait à avoir des bonnes relations avec ce pays-là pour les raisons que l'on vient de discuter, de maintenir ses bonnes relations-là et de les accroître pour le cas où le Québec deviendrait, après un référendum, un État souverain.
01:14:09:07	Bon, en somme, préparer le terrain et aussi, faire en sorte que les alliés de la France dans le monde, advenant la souveraineté, puisse aussi appuyer le Québec. Je vous dis ça d'une façon un peu simpliste. Alors, il s'agissait de maintenir d'excellentes relations avec le gouvernement français, fréquentes et suivies. Et c'est ça qui s'est passé.
01:14:35:19	Mais pas de demander la réédition de « Vive le Québec libre ! ».
01:14:42:19	Ça là, j'ouvre un mot là-dessus. Il y a des gens qui pensaient, pendant qu'on était au pouvoir, qu'il n'y aurait rien qui convaincrait davantage les Québécois de la nécessité de la souveraineté que de voir d'autres gouvernements intervenir dans le monde en disant « Vive le Québec libre ! », « On veut que le Québec soit un État souverain ». J'ai toujours été opposé à cette façon de voir les choses et je me suis toujours refusé, quand j'étais ministre, à aller demander à la France, comme à d'autres, « Intervenez donc pour nous donner un coup de main pour qu'on gagne notre référendum. »
01:15:19:18	D'une part, les Québécois ne s'étant pas encore prononcés sur leur avenir, ça n'avait pas de sens d'aller demander, d'aller quêter aux autres pays, une approbation avant que les gens se prononcent.
01:15:34:18	Deuxièmement, ça aurait eu un impact négatif au Québec. Les Québécois auraient détesté ces interventions extérieures. Le « Vive le Québec libre ! » a été dit une fois, il ne pouvait plus être répété.

01:15:47:16	RT : Au cours de cette même période, est-ce que, en tant que ministre, c'est-à-dire de... à compter de 76... Est-ce que vos interlocuteurs français ont changé par rapport à ceux que vous aviez auparavant ? Évidemment, ils ont changé parce que vous étiez ministre, donc vous aviez des relations avec des ministres, mais est-ce que c'était des gens qui, je parle des interlocuteurs français, qui étaient dans la lignée ou dans la pensée ou dans l'héritage du général de Gaulle, ou est-ce qu'ils se situaient dans un autre monde, dans... par rapport au Québec. Ça m'apparaît assez important comme interrogation puisque plusieurs prétendent qu'un des éléments fondamentaux, vous l'avez-vous-même souligné, quand de Gaulle meurt, beaucoup d'acquis existent déjà en faveur des relations entre la France et le Québec, mais de Gaulle n'est plus là. Donc est-ce que l'influence de de Gaulle ou de ses politiques ont perduré jusqu'à la fin des années 70, début des années 80 ?
01:17:08:26	CM : Moi, je dirais oui. Oui, parce qu'il y avait un préjugé favorable au Québec, en France, en général. Et chez les parlementaires et... Il y a peut-être un ministère, peut-être d'autres, mais... Aux Affaires étrangères françaises, il y a toujours eu des réticences parce que c'est un peu les gardiens de l'orthodoxie, et puis c'est plein d'avocats et de juristes qui s'enfargent, comme ici d'ailleurs, dans les fleurs des virgules.
01:17:38:27	Alors... Mais c'était... Il n'y avait pas... Ni mépris, ni dédain, au contraire, c'était calme et la... disons la sympathie française gouvernementale était acquise. D'ailleurs, j'ai moi-même fait un voyage officiel en France comme ministre et j'avais été... Il était maire de Paris. J'avais été voir Chirac. Il a fait un petit discours où il répétait presque « Vive le Québec libre ! » C'était au mois de juin 77, je pense. On peut retrouver son discours. RT : D'accord.
01:18:22:29	CM : Alors... Et ensuite il est devenu président, donc... Non. Je ne me souviens pas d'inquiétudes. Je n'ai pas eu d'inquiétudes sur l'attitude de la France.
01:18:38:12	RT : D'accord. Est-ce que les relations du gouvernement du Québec avec le gouvernement fédéral et les négociations constitutionnelles qui perduraient dans les années 70, est-ce que les négociations constitutionnelles, donc, ont modifié les relations avec la France ? Est-ce que c'était un élément important des relations avec la France ?
01:19:07:04	CM : Je dirais non parce que je pense à quelque chose en particulier. Je dirais non parce qu'il y a quelque chose de plus important qui s'est passé. Plus important par rapport à... C'est que les Québécois ont répondu non en mai 80.
01:19:23:23	Ça, ça a eu un impact. Ça a eu un impact parce qu'en France, des gens très sympathiques au Québec n'ont pas compris comment ça se fait que les Québécois disent non majoritairement. Et puis à partir de ça, il y a eu comme une démystification, ou un... Mais moi, j'étais parti à ce moment-là, mais... Je le voyais bien parce que je restais en contact avec le consulat de France à Québec et puis on parlait de toutes ces choses-là.
01:19:57:02	La défaite référendaire a été... a créé, pas un froid, ce n'est pas le bon mot, mais une diminution de l'enthousiasme par rapport au Québec. Parce qu'on s'est dit « Coudonc, c'est quoi cette affaire-là ? »

01:20:14:27	Imaginez-vous ce que c'est, après un deuxième référendum perdu, en 1995. Ça, j'aurai des choses à dire éventuellement. Là, ça ne fait pas sérieux.
01:20:28:26	
01:20:30:28	RT : Si vous le permettez, il y a peut-être un dernier sujet que je souhaiterais réévoquer à nouveau avec vous. En jetant un coup d'œil rétrospectif, quelle est votre évaluation du triangle, du fameux triangle Québec-Paris-Ottawa, dont on a tant parlé dans les journaux. Triangle sur lequel plusieurs historiens ont écrit de nombreuses pages très fouillées, triangle sur lequel il y a eu des déclarations ministérielles à Québec et à Ottawa. Donc, rétrospectivement, comment percevez-vous, quelle analyse faites-vous de la mise en place de ce triangle, de son évolution et puis de ce qu'il était quand vous étiez ministre ?
01:21:26:07	CM : Le triangle en question était inévitable dans la mesure où le Québec sortait de son rôle classique de province ordinaire et soumise. À partir de ce moment-là, il y avait un peu, si vous vous représentez une carte du Canada, il y a comme une pointe qui sort, au Québec, qui dérange l'ensemble et ça, c'est une des pointes des angles du triangle. L'autre, c'est le reste du Canada et Ottawa. Jusqu'à maintenant, on a rien que deux angles. Mais comme cet angle qui est au Québec est en relation avec quelque chose d'autre, qui devient le troisième angle du triangle, la France, il se crée une tension permanente, parce que ce qui est en cause, c'est ceci :
01:22:24:14	la France, peut-être qu'il y a des gens dans les années 60 qui ont rêvé que la France, en France, reconquerrait le Canada. C'est ridicule, mais j'en ai déjà rencontré. Pas beaucoup, mais il y a peut-être eu ce souci-là. Mais c'est tellement secondaire dans la préoccupation globale, que je n'en tiens pas compte. Mais il y avait... Au fond, quel était l'objectif des trois angles ?
01:22:53:08	Je pense que celui... Il y en a en France qui pensaient que cela pourrait aider la France à acquérir une plus grande place sur la... dans le monde étant donné qu'ils rétabliraient une influence en Amérique du Nord qu'il avait perdu. Bon.
01:23:09:27	Pour le Canada, le fédéral, c'était la remise en cause d'un certain nombre de dogmes, dont celui que la politique étrangère relève seulement d'Ottawa. Dont le fédéral est représentant de tous les Canadiens, y compris des Canadiens-français du Québec et de ceux des autres provinces.
01:23:39:00	Et ça mettait en cause le rôle nouveau que voulait se donner un certain nombre de Canadiens-français à Ottawa au Ministère des Affaires extérieures. Donc, il y avait une hostilité par rapport, évidemment, au comportement du Québec et une hostilité à l'appui que la France apportait au comportement du Québec.
01:24:01:12	Au Québec même, il y avait plusieurs motivations aux relations internationales. Il y en a une dont on ne parle pas souvent, mais il y avait vraiment des besoins. On avait besoin de certains techniciens spécialistes. On n'en avait pas au début des années 60, il fallait aller les chercher ailleurs.
01:24:20:27	On n'était quand même pas pour aller les chercher au Japon. Il y avait la France qui était disponible, alors ça... Bon, besoin.
01:24:27:28	Il y en a... Il y avait aussi une autre raison, qui était d'affirmer les compétences du Québec. Alors si on ne s'occupe pas du volet international de nos compétences internes, c'est le fédéral qui va s'occuper du volet interne de nos compétences externes.

01:24:43:01	Je ne sais pas si vous voyez ce que je veux dire.
01:24:44:23	RT : Tout à fait.
01:24:45:15	CM : Alors il y avait une défense de l'autonomie québécoise.
01:24:48:26	Et il y avait aussi comme préoccupation, chez ceux qui étaient souverainistes, l'idée que « Bien vu qu'on va devenir un État souverain un jour, bien c'est aussi bien de prendre de l'expérience pour quand ce sera... quand le moment sera venu et par conséquent, ayons des relations avec l'étranger. Et naturellement, surtout avec la France, qui est plus proche de nous. »
01:25:10:23	Voyez-vous, en somme, des raisons très pratiques, des raisons de défense et des raisons d'initiative pour le cas où l'on deviendrait un État indépendant, et puis aussi, il y a le fait qu'être reconnu par d'autres dans le monde... Il y a un complexe... Bien, je ne sais pas si c'est un complexe, mais en tous cas, ça me frappe toujours, au Québec, de voir jusqu'à quel point, et surtout dans la ville de Québec, à quel point on tient à être bien vu de l'extérieur et n'importe qui qui se manifeste, ou quelque chose de bien que fait le Québec et que les autres reconnaissent, ça nous fait plaisir. On a besoin d'être réconfortés. Il y a eu les traumatismes de la Conquête. Vous allez me dire que ça fait longtemps, oui, mais il y a eu des conséquences.
01:26:10:23	Par conséquent, dans cette perspective-là, le fait que le Québec fasse quelque chose d'assez spécial, c'est-à-dire qu'il ait des relations avec les autres pays alors que normalement, il ne devrait pas, étant donné une province, bien c'était quelque chose qui relevait, comme je l'ai dit dans le titre d'un de mes livres, de l'art de l'impossible. Et puis ça s'est fait quand même. Et... Alors voilà. Je ne sais pas si j'ai bien répondu à votre question.
01:26:29:25	RT : Oui, tout à fait. Je vous remercie de nous avoir accordé une entrevue. Votre témoignage, comme je l'indiquais au début, est important pour nous pour la suite des choses, pour permettre à ceux qui s'occupent maintenant des relations internationales du Québec, pas seulement au Ministère des Relations internationales, mais dans d'autres ministères, dans des sociétés d'État, ou encore même voire dans le privé, puissent comprendre ce qui s'est passé, comment les choses se sont mises en place, comment ces relations-là ont pris forme, et puis non seulement eux, mais également tous ceux qui, dans les universités ou les centres de recherche ici ou ailleurs dans le monde, sont intéressés par les relations internationales du Québec.
01:27:23:05	Alors je vous remercie très sincèrement de votre témoignage, Monsieur Morin.
01:27:27:09	CM : Ça m'a fait plaisir et si ça peut être utile à quelqu'un, alors je suis bien content. RT : Merci beaucoup.
01:27:33:14	